



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 mai 2025 à 11 h 03 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Caroline Murray et Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Mélisa Feirrer, attachée politique et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi qu'Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Daniel Lapointe, chef de division, Travaux publics, Cynthia Lauzon, cheffe de section – Relations publiques, Communications, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne et Frédéric Vandal, directeur, Transition écologique.

CP20250527-P1

BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES – SAISON 2024-2025

Présentation par messieurs Yvon Desjardins et Donald Lapointe.

L'objectif de la présentation est de :

- présenter le bilan des opérations de déneigement de la saison 2024-2025;
- faire un suivi sur les travaux de la mise en œuvre de la Politique de viabilité hivernale :
 - Niveau de service des trottoirs;
 - Parcours pistes cyclables;
 - Projet pilote quartiers écologiques;
 - Projet pilote interdiction de stationnement en période hivernale.

Plan de la présentation :

1. Mise en contexte;
2. Bilan des opérations de déneigement 2024-2025;
3. Suivi des travaux de la mise en œuvre de la Politique de viabilité hivernale;
4. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-TP-2025-01

Accepter le dépôt du bilan des opérations hivernales – Saison 2024-2025

CP-TP-2025-02

Poursuivre et bonifier le projet pilote de stationnement hivernal sur un côté de rue seulement tel que proposé

Madame Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable se joint à la rencontre à 11 h 20.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steven Boivin informe les membres que la résolution sera traitée à l'occasion du conseil municipal.

Relativement aux éléments présentés, madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis remercie le service pour les travaux réalisés. Elle salue les améliorations présentées aux pages 27 et 28, en ce qui a trait à la bonification des services. Pour la suite, nous devons avoir les coudées franches et elle se dit très optimiste pour la phase 2. À la page 29, madame Craig-St-Louis fait un rappel sur des discussions tenues en comité, notamment en ce qui a trait aux pistes cyclables. Elle souhaite que les discussions se poursuivent à cet effet. Concernant la page 30, elle souligne l'importance de la communication et la diffusion des critères d'évaluation. Elle demande si le nom « projet pilote » devra demeurer ou non.

Concernant le soufflage de rues, monsieur le conseiller Jean Lessard mentionne avoir des enjeux pour les corridors scolaires, citant un exemple. Il croit que certains corridors plus étroits devraient être mis en priorité. Monsieur Lessard propose aussi qu'un côté à la fois pourrait être fait pour les rues plus étroites, lors du soufflage, pour permettre une circulation plus fluide. Pour les rues proposées dans la phase 2, il est en accord pour les rues dans son quartier. Monsieur Boivin rappelle aux membres que les cas spécifiques pourront être discutés en caucus de secteur.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souligne l'apport du tableau interactif, pour lequel il a reçu beaucoup de commentaires positifs. Sur la question du nombre de centimètres, monsieur Champagne souligne que les équipes sont toujours sur le terrain, peu importe la quantité de neige. Il trouverait important que cette information soit communiquée autrement. Monsieur Champagne salue également le projet pilote mis en place, mais il croit que l'analyse doit être poussée, pour vérifier l'impact réel vs la capacité de stationnement dans le secteur. La présentation vient démontrer que les décisions prises dans les dernières années ont été positives.

À la page 27, monsieur le conseiller Edmond Leclerc revient sur la bonification du niveau de services pour les trottoirs. Il mentionne que ce petit élément a un gros impact pour les citoyens, qu'il est important de pouvoir offrir le même niveau de service aux gens qui se déplacent à pied. Cette décision du conseil est aussi positive pour les personnes à mobilité réduite. Il salue le courage du conseil municipal à cet égard et a hâte que la politique soit modifiée à cet effet.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin souligne que les résultats ont été positifs cette année, qu'il a même reçu des courriels de félicitations, notamment pour les trottoirs. Il est fier des gestes qui ont été posés. Il remercie les équipes et les félicite. Pour la phase 2, des suivis seront faits en caucus de secteur.

Monsieur Mario Aubé souhaite que les félicitations soient transmises aux équipes. Il demande si les nouvelles rues proposées sont sur les mêmes critères. Il demande aussi s'il y a un mécanisme existant au 311 pour trier les « vraies » requêtes qui correspondent à une problématique qui doit être prise en charge. Quant aux cartes interactives, monsieur Aubé apprécie le service, mais il souligne que les gens aimeraient savoir quand la rue sera déneigée. Il demande si une telle mesure serait possible, notamment pour permettre le retrait des véhicules pour permettre le déneigement. Sur cette question, monsieur Desjardins revient sur les opérations réalisées (3 000 km, 150 opérateurs, etc.) : des décisions sont prises, qui viennent parfois changer les parcours, en réponse aux besoins et aux enjeux. Il ne souhaiterait pas que de fausses attentes soient créées et ça exigerait une très grande logistique. Il serait possible de regarder si de grandes lignes pourraient être communiquées, mais il ne voudrait pas qu'il y ait plus de mécontentements en cas de changement. Pour les critères, monsieur Lapointe mentionne que les rues de la phase 1 seront maintenues et que les mêmes critères ont été utilisés pour les rues proposées dans la phase 2. Sur la question des requêtes, monsieur Lapointe mentionne qu'il est difficile de répondre à cette question, que certaines sont résolues avant même de pouvoir aller constater les enjeux soulevés.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne avoir aussi reçu des courriels de félicitations. Les communications ont aussi été améliorées, de même que la disponibilité de la carte interactive. Concernant l'amélioration des niveaux de service, il s'agit d'une bonne avancée. Il souligne l'apport de madame Murray relativement à cette demande de bonification, qui améliore la mobilité des citoyens. Pour le stationnement, les citoyens de son secteur ont été satisfaits des mesures mises en place pour les rues visées à la phase 1. Il soumettra des commentaires pour les rues proposées à la phase 2 en caucus de secteur. Il souhaiterait par ailleurs avoir un bilan de la Politique de viabilité hivernale, afin de permettre les discussions sur certains enjeux et défis. Il souhaiterait par ailleurs qu'il y ait un déneigement prioritaire aux abords des garderies, que cet irritant est régulièrement soulevé.

Pour le projet pilote, madame la conseillère Anik Des Marais a hâte de voir comment ça s'est passé dans les quartiers densément peuplés, considérant le manque d'espaces de stationnement. Elle mentionne avoir été interpellée à cet effet à de nombreuses reprises, que les citoyens ont différentes opinions dans ce dossier. Elle aimerait aussi savoir comment se sont passées les opérations de déneigement avec la nouvelle méthode de collecte des matières résiduelles. Madame Des Marais demande par ailleurs qu'elle est la meilleure vision pour le déneigement des pistes cyclables. Par rapport aux matières résiduelles, monsieur Desjardins mentionne qu'il y a eu beaucoup de rencontres en amont avec le Service de l'eau et des matières résiduelles et qu'il y a eu une belle collaboration des citoyens. Des suivis ont été faits auprès de l'entrepreneur, pour des bacs laissés sur le trottoir. Tout s'est relativement bien déroulé, grâce à la collaboration des citoyens. Monsieur Desjardins fournit des explications sur le damage réalisé sur les pistes cyclables, mentionnant qu'un déneigement complet est préférable. Monsieur Lapointe ajoute que le climat à Gatineau est particulier pour les méthodes applicables.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie les équipes pour le travail réalisé, soulignant les efforts déployés et les résultats positifs obtenus. Elle mentionne que le centre de déneigement est imposant et que le modèle gatinois est regardé par les autres villes.

Le comité plénier public est suspendu à 12 h 05.

Messieurs Yvon Desjardins, Daniel Lapointe, Frédéric Vandal et madame Mélisa Ferreira quittent la rencontre.

Madame la conseillère Anik Des Marais quitte son siège.

Reprise du comité plénier public à 13 h 30.

Madame Sonia Blouin, directrice, Arts, culture et lettres se joint à la rencontre.

CP20250527-P2

REFONTE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS

Introduction par madame la conseillère Isabelle N. Miron. Présentation par madame Sonia Blouin, accompagnée de monsieur Yess Gacem.

L'objectif de la présentation est :

- d'adopter le nouveau Programme de soutien aux organismes culturels;
- d'approuver sa bonification financière à l'étude du budget 2026.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Soutien culturel à la ville;
3. Situation souhaitée;
4. Impacts et retombées;
5. Échéanciers;
6. Communication – Information;
7. Recommandations.

La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal (séance du 30 avril 2025) :

CACLP-2025-01

- d’adopter le nouveau Programme de soutien aux organismes culturels;
- d’autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres de mettre en œuvre le nouveau programme.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2025-01

Adopter le nouveau programme de soutien aux organismes culturels.

CP-ACL-2025-02

Autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à mettre en œuvre le nouveau programme.

CP-ACL-2025-03

Mandater le Service des arts, de la culture et des lettres à procéder à l’évaluation et l’amélioration continue du programme.

CP-ACL-2025-04

Autoriser le trésorier à virer les sommes nécessaires au budget d’opération du programme de soutien aux organismes culturels.

CP-ACL-2025-05

Autoriser le trésorier à prévoir une bonification financière de 300 000 \$ pour l’année 2026, de 110 000 \$ pour l’année 2027 et de 240 000 \$ pour l’année 2028, conditionnellement à l’approbation du financement lors de l’étude du budget 2026.

Madame la conseillère Anik Des Marais reprend son siège à 14 h 05 pendant la présentation.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Steven Boivin rappelle que les recommandations autres que celle de la Commission seront portées à l’attention des élus à l’occasion de la semaine budgétaire.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin remercie madame Blouin pour la présentation. Il mentionne que la culture est importante pour lui et qu’il croit au soutien financier centré sur la mission. Il remercie l’administration d’avoir écouté les artistes, qui ont besoin de financement.

Monsieur le conseiller Steve Moran félicite les équipes pour le travail réalisé ainsi que le processus d’inclusion du milieu. Il ajoute que le développement et l’innovation représentent un défi, mais que la révision de la Politique permettra l’émergence de nouveaux artistes. Les investissements sont importants puisqu’ils peuvent stimuler l’économie. Il y a un sous-financement historique en culture de la part des organismes partenaires et l’Outaouais doit poursuivre les efforts pour être reconnu provincialement.

Monsieur le conseiller Marc Bureau demande si le gel au niveau du financement des musées met en péril le projet de musée régional. Il souhaite aussi avoir des précisions sur le Conseil des arts qui pourrait être mis en place et des informations sont données par madame Blouin. Il rappelle que la Politique culturelle est la première politique ayant été adoptée par la Ville de Gatineau. Concernant le musée régional, madame Blouin explique le processus de financement des musées et les délais prescrits pour espérer recevoir du financement.

Monsieur Boivin rappelle que les organismes ont été écoutés dans leurs demandes et c'est ce que reflète la Politique, à différents égards. Il trouve également intéressant que l'ensemble de la chaîne culturelle puisse être financée. Le financement de la Ville devient souvent un tremplin pour d'autres sources de financement, dans un écosystème culturel. Le financement devra maintenant être défendu lors des travaux budgétaires.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron croit qu'il ne faut pas couper en culture, malgré les défis budgétaires.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie madame Blouin pour la présentation et confirme qu'il s'agit d'une des actions de la Politique culturelle. On répond à un besoin, en écoutant la communauté.

Les recommandations de la Commission seront inscrites à la prochaine séance du conseil municipal.

Fin du comité plénier public à 14 h 20.